



AVIS DE SÉCURITÉ



Avis de sécurité n° 0000008

Publié le 1 novembre 2023 par Paul Fowler, inspecteur en chef, Sécurité carburants
Ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration

Demande en ligne de permis – Sécurité carburants

Résumé

- Les détenteurs de permis commercial de sécurité carburants qui utilisent actuellement l'outil de demande de permis en ligne peuvent maintenant faire une demande de permis pour une charge d'entrée maximale de 3 000 000 BTU/h.
- Les détenteurs de permis commercial de sécurité carburants peuvent faire une demande de permis en ligne pour effectuer des travaux réglementés tels que décrits aux articles 18 et 24 du règlement sur la sécurité carburants (*Fuel Safety Regulations*).
- La demande de permis en ligne permet d'améliorer le délai d'approbation pour les demandes de permis.
- On encourage les détenteurs de permis commercial de sécurité carburants à s'inscrire au système en ligne pour accélérer les demandes de permis.

Vous pouvez créer un compte sur la page web du service en ligne (nsbr.ca). Une fois la demande approuvée, vous recevrez un courriel. L'approbation peut prendre jusqu'à 24 heures.

Communiquez avec nous

Direction de la sécurité

SafetyBranch@novascotia.ca – 1-800-952-2687

Travail, Compétences et Immigration